

2024 44

N° 2024-018-14

DÉPARTEMENT
ESSONNE
CANTON
ARPAJON
COMMUNE
ÉGLY

DÉCISION

ACTION DE FORMATION « Initiation Premiers Secours Junior » IPS Junior

Le Maire d'Egly,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les articles L. 2122.22 et L. 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoient que le Maire peut, par délégation du Conseil Municipal, être chargé d'une partie des attributions du Conseil,

VU la délibération n°2020-019-1 du 4 juin 2020, par laquelle le Conseil Municipal donne délégation de pouvoirs au Maire, conformément aux dispositions des articles du Code Général des Collectivités Territoriales susvisés, notamment de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, dans la limite de 207 000 € HT pour les marchés de fournitures et services,

CONSIDERANT la nécessité de réaliser une action de formation pour les enfants du Conseil Municipal Enfant de la commune d'Egly, intitulée «Initiation Premiers Secours Junior – IPS Junior»,

CONSIDERANT la proposition de l'organisme « FORMALAVI PREV' », 2A Domaine des Moulineaux 77370 LA CHAPELLE RABLAIS, le 18 mai 2024 pour un montant de 380,00 € TTC,

DÉCIDE

ARTICLE 1 – L'organisme « FORMALAVI PREV' » 2A Domaine des Moulineaux 77370 LA CHAPELLE RABLAIS, a été retenu pour assurer l'action de formation suivante :

«**Initiation Premiers Secours Junior - IPS Junior**»

ARTICLE 2 – La formation aura lieu le 18 mai 2024.

ARTICLE 3 – La dépense correspondante de 380,00 € TTC est inscrite au budget de la commune - exercice 2024.

ARTICLE 4 – Monsieur Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Sous-Préfet.
- Madame la directrice de l'organisme FORMALAVI PREV'
- Madame la Trésorière d'Arpajon.

Certifié exécutoire compte
tenu de la réception en
Sous-Préfecture le : 25/04/24
et de la notification le : 25/04/24
Le Maire,



Edouard MATT



Egly, le 24 avril 2024
Le Maire d'Egly

Edouard MATT